



Compte-rendu Comité local « Territoires à Vivres » Montpellier

13 mars 2023 au M.I.N

Présents :

Marie & Françoise (Esperluette), Olivier LAURO (MIN de Montpellier), Justine LABARRE (Montpellier Méditerranée Métropole), Julien TRANIER LAGARRIGUE (Ville de Montpellier), Altair BAMY (Epsa), Lucas VIGROUX (SIAO), Serge CAUDULLO (médecin), Rémy (SODOTO), Emeline TETE (Chaire UNESCO Alimentation du Monde), Samia (stagiaire VRAC), Manu (AJAP), Benjamin DESPREZ (Croix Rouge insertion - CAPDIFE), Genevieve Silberstein (Secours catholique) Antonin MOLINO (La Cagette), Maxime THOUËILLE (La Cagette), Zélie DE REKENEIRE (FAS Occitanie), Charles BONNIN (La Graine), Chantal MAZUREK (La Graine), Laure VIART (VRAC & Cocinas), Marie-Clémentine FOUSSAT (Ville de Montpellier), Sébastien LEVIONNOIS, Estelle SOUFFLET, Clara BOUDET (CIVAM BIO 34 / Inpact Occitanie), Pauline SCHERER (VRAC & Cocinas), Marco LOCURATOLO (Frcivam Occitanie)

Retour sur l'événement de lancement de la Caisse Alimentaire Commune - 28 janvier :

Événement public et officiel sur le lancement de la caisse. Beaucoup de monde, belle soirée de participation, plus de 500 personnes présentes.

Présentation des courts-métrages réalisés avec des habitants. 6 petits films qui vont être projetés plusieurs fois dans les mois à venir.

Test du jeu de société "La Marmite" créé par Charles dans le cadre de son travail aux Ateliers Ludosophiques et qui a vu la participation de plusieurs structures impliquées dans Territoires à Vivres. Le jeu prévoit deux temps : d'abord dans un système classique et ensuite avec un système de caisse.

→ Plus d'info sur le jeu de La Marmite : les-ateliers-ludos.itch.io/lamarmite

La journée du 28 a déclenché une forte médiatisation, beaucoup de retombées, énormément de sollicitations. Le collectif de coordination est conscient du risque de surmédiatisation de l'expérimentation.

→ Voir page PRESSE & MEDIA : tav-montpellier.xyz/?PresseM%C3%A9dias

Comité citoyen de l'Alimentation

47 membres qui se réunissent depuis octobre 2022. Le comité travaille en ce moment sur deux questions :

A - Comment intégrer des nouvelles personnes au sein du Comité Citoyen ? Comment on garde la proportion de 50% de personnes en situation de précarité ?

B - Comment accueillir dans l'expérimentation de caisse alimentaire commune plusieurs centaines de personnes ?

A ce jour nous avons reçu 180 demandes de participations à la caisse. De plus, nous avons des sollicitations de partenariat avec le SIAO pour l'intégration de personnes usagers du CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), avec un médecin chez Propara pour l'intégration de patients en réadaptation), avec une association d'accompagnement qui accueille des jeunes migrants LGBT.

Les pilotes de l'expérimentation rappellent que la question de l'intégration des expérimentateurs de la caisse a été traitée à plusieurs reprises et par les différentes instances du projet :

- le comité citoyen lors des séances du 18 février et de la séance intermédiaire du 6 mars 2023
- le comité scientifique lors de la séance de travail du 9 mars 2023 :

Plusieurs enjeux socioéconomiques et démographiques de la ville de Montpellier ont été rappelés :

- 26% des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (cotisation à 20 ou 30€)
- Âge : chercher des jeunes pour expérimenter la caisse / sous-représentés dans le comité, pas de jeunes de -25ans
- Beaucoup de ménages composés d'une seule personne (+ que la moyenne de la ville)

Comment on recrute de nouvelles personnes ?

- 1^{er} scénario : Nous poursuivons le travail de mobilisation via des structures relais en essayant de respecter un cadre large d'échantillonnage.
- 2^{ème} scénario : Nous procédons par tirage au sort avec tous les volontaires qui souhaitent participer à l'expérimentation.
- 3^{ème} scénario : on fait les 2. On commence par intégrer les partenaires, et on prépare un système de tirage au sort par groupes de candidats en respectant l'échantillonnage.

Ce travail génère beaucoup de questions et nous impose de rédiger une méthodologie claire et partagée au sein du collectif. La séance du 25 mars du Comité Citoyen sera dédiée à ces deux questions.

Tour des questions :

Est-ce qu'il y a une limite pour les gens qui apportent une cotisation ? Pour rester représentatif de la population de Mtp ?

--> Oui, le Comité Citoyen a affirmé la volonté de sortir du système "pleins de donateurs pour financer des personnes en situation de précarité", idée de trouver un fonctionnement qui se base sur la réalité de notre société mais en évitant une surreprésentation des personnes qui ont plus de moyens. Pour rappel, pour que la caisse puisse soutenir environ 300 personnes (entre 1 € et 90€ de cotisation), il faudrait 1100 personnes qui cotisent 110 ou 120€. Cette logique d'équilibre économique est intéressante pour une 2^e phase d'expérimentation mais pour l'instant il est plus intéressant d'avoir un échantillonnage représentatif de la population.

Y-aura-t-il une seule vague ou plusieurs vagues d'intégration ?

Le choix n'a pas été fait mais il n'y aura pas beaucoup de vagues, plutôt 2 ou 3 max pour permettre notamment aux structures conventionnées de bien accueillir les expérimentateurs.

Maxime : "A la Cagette, déjà accueil de 50 personnes en plus de 60 / 70 personnes qui arrivent en dehors de la caisse. Si 200 personnes arrivent du jour au lendemain, cela risque de poser des problèmes d'intégration et de maintien de la qualité dans l'accueil. On a besoin d'être costaud pour bien accueillir car on veut qu'ils restent dans le projet." --> Plutôt fin avril pour être prêts

Comment a été abordé l'échantillonnage ? Quels sont les profils types ?

Prendre trois variables (âge, revenu, composition de la famille/ménage). On ne prend pas le genre par exemple. Ne pas prendre des critères qui restreignent trop.

Est-ce qu'il ne faudrait pas attendre plus avant de faire rentrer du monde ?

Oui, on attendra pour faire rentrer du monde si on n'est pas prêt. Nous ne sommes pas à priori bloqués par les financements car une partie des financements de la caisse pourraient être reportés sur 2024. L'idée c'est de travailler avec le CC en partageant les contraintes opérationnelles, financières, etc. Et idem avec le comité local.

Y-aura-t-il une structure unique de gouvernance de la caisse à terme ?

Un GT de travail sur les statuts de la Caisse Alimentaire Commune sera lancé au printemps

Monnaie Alimentaire Commune - MonA

Premières dépenses le 17 février dans les 5 points de vente. Le logiciel fonctionne bien, pas de bugs majeurs. Nous sommes confrontés sans surprise à des questions de rupture numérique. Certains y arrivent très bien. D'autres qui sont moins à l'aise mais y arrivent quand même et d'autres encore sont complètement déconnectés du numérique.

→ Marco présente le site et ses fonctionnalités : <https://monnaie.caisse-alimentaire-commune.fr>

A ce jour il y a un seul comptoir de change ouverts pour changer la MonA à partir d'espèces. A terme, il faudra multiplier les lieux et les créneaux d'accompagnement à l'outil.

Geneviève : « Au début, ils étaient perdus. J'ai renvoyé les gens vers La Graine. Bon retour malgré une entrée difficile. Les prix étonnent les gens, les trouvent assez chers par rapport à une épicerie solidaire. Question pour la suite, car 100€ pour une grande famille ce n'est pas grand-chose. Mais retours plutôt positifs »

Chantal : « Ceux qui sont venus à la Graine fin février ont été accompagnés et sont revenus début mars. Ils sont très reconnaissants dès qu'ils ont leurs 100 MonA, ils ont l'impression que nous avons fait un miracle. On voit que c'est utile »

Maxime : « Tout se passe plutôt très bien, petits bugs. Quelques crispations avec quelques membres qui encaissent et sont plutôt réfractaires au projet ».

Plusieurs enjeux sont identifiés notamment sur l'accompagnement des personnes en difficulté dans l'usage du logiciel. Il est proposé que Charles puisse venir de temps en temps sur les points de vente pour les aider à payer. Il est proposé de mobiliser les volontaires du comité citoyen dans cette tâche d'accompagnement.

De plus il est rappelé qu'une convention est en phase de signature avec La Graine, monnaie locale de l'Hérault.

Conventionnement :

Serge rappelle que l'OMS dit qu'il faut 450€ par mois pour manger à 4 (avant inflation), aujourd'hui 600 ou 700€ minimum donc on ne va pas tout résoudre avec l'expé. A quoi a-t-on accès avec 100€ ? Un tour de tables des lieux de distribution est proposé pour partager l'offre alimentaire conventionnée.

- Marché Paysan Aubes : Producteurs en vente directe
- VRAC & Cocinas : Produits sec bio et hygiène (hors MonA)
- Esperluette : Produits sec bio (via Biocoop) et frais Bio et non
- Cagette : Beaucoup plus diversifié. 100 fournisseurs dont 50 producteurs en direct. 70% de produits bios mais pas que. On pourrait flécher les produits à payer en MonA.

Le point de départ pour l'expé était le conventionnement direct avec des lieux de distribution et des producteurs. Nous avons fait le choix de proposer un circuit de conventionnement sur la base des acteurs engagés dans le collectif avec l'objectif de travailler avec le Comité Citoyen sur ce qu'on veut conventionner, ce qu'on veut prioriser. C'est l'expé qui nous amène à construire et faire une proposition à la fin 2023. On pourrait imaginer qu'à la fin la proposition ce soit de conventionner que du frais, ou que du brut, etc. mettre en avant et protéger dans l'alimentation

La Caisse c'est une incitation, un coup de pouce. Pas une fin en soi...

Financements :

Ressources Humaines :

- Marco : 0.8 ETP -> Coordination Caisse Alimentaire Commune (Banque des Territoires)
- Pauline : 0.9 ETP -> Coordination Caisse Alimentaire Commune + Recherche / Evaluation (Banque des Territoires)
- Clara : 0.5 ETP -> Accompagnement structuration de filières (P2A Métropole)
- Charles : 0.5 ETP -> Pilotage MonA (Fondation de France)
- Ariane : 0.5 ETP -> Accompagnement à l'émergence de nouveaux lieux de citoyenneté alimentaire (Fondation de France)

L'équipe de pilotage de l'expérimentation de Caisse Alimentaire Commune travaille en sous-effectif et exprime une difficulté à répondre à toutes les sollicitations qui arrivent. Au regard des financements déjà obtenus de la DRAAF (20 000€) et de la Banque des Territoires (10 000 €), il serait possible de recruter un CDD d'un an au sein de Vrac pour renforcer la partie enquête (recueil des données) et la partie animation du projet (secrétariat de l'expé). La proposition est mise en débat et est validée par le collectif. Pauline et Marco affirment avoir identifié une personne au sein du comité citoyen qui pourrait être intéressé par le poste.

Budget Caisse : Environs 200 000 €

- Fondation Carasso : 50 000 €
- Fondation de France : 50 000 €
- Ville de Montpellier 2022 : 15 000 €
- Ville de Montpellier 2023 : 30 000 € (en attente)
- Métropole de Montpellier 2022 : 30 000 €
- Métropole de Montpellier 2023 : 30 000 € (en attente)
- Département Hérault : 10 000 € (en attente)
- Région Occitanie : 15 000 €

Animation et recherche sur la démocratie alimentaire : 75 000 €

Formation sur les métiers de la démocratie alimentaire pour voir comment on peut faire de l'éduc pop autour de la démocratie alim (monter une cuisine collective, jeux autour de l'alim, mobilisation, etc.). Deux journées autour de l'accompagnement de personnes. Pérenniser un labo de recherche action/recherche participative.

Monnaie Alimentaire MonA

- Développement et maintenance : 27 000 € (Fondation de France)

Points de Ventes Citoyens

- Expertise des membres du collectif sur les outils et gouvernance : 25 000 € (Fondation de France)

Communication

Marco & Pauline proposent d'utiliser la fin du budget Territoires à VivreS pour la réalisation d'un petit film de 10-12min pour pouvoir avoir un outil pédagogique, pas tellement pour faire de la pub. Le devis est de 2500€. Le collectif valide la proposition.

Projet TerrAsol

Marco presente le cadre du projet TerrAsol co-construit déposé dans le cadre du (Programme Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires – France 2030). Le projet TerrAsol émane d'une dynamique d'acteurs du territoire Montpelliérain qui œuvrent déjà au travers de multiples collaborations à un objectif commun de territoire alimentaire durable et résilient : la Ville et la Métropole de Montpellier, la société civile via le collectif Territoires à Vivres représenté par Vrac & Cocinas et la FR CIVAM, la recherche montpelliéraine mobilisée autour de la Chaire Unesco Alimentation du Monde, des acteurs privés avec le Marché Gare de Montpellier ou encore l'association d'abattage mobile à la ferme de l'Hérault.

Il vise à faire la preuve de l'intérêt d'une nouvelle gouvernance des transitions alimentaires basées sur les concepts de solidarités et de démocratie alimentaire sur le territoire de la Ville et la Métropole de Montpellier en incluant ses espaces nourriciers. Cela passera par :

- La mise en place et l'expérimentation de dispositifs de solidarité et de démocratie alimentaires dans l'espace urbain,
 - La création de liens plus solidaires avec des espaces ruraux éloignés de la ville dont elle dépend pour son approvisionnement,
 - L'implication des maillons intermédiaires pour la structuration des filières (stockage, abattage, transformation, logistique)

Le projet se structure autour de 4 axes directement rattachés aux enjeux du système alimentaire et un 5^{ème} axe portant sur la recherche et la montée en compétence des acteurs via la formation :

- **L'expérimentation d'une caisse alimentaire commune** visant à favoriser l'accès à une alimentation choisie et de qualité pour tous
- De **nouvelles formes d'approvisionnement** de la Ville et la Métropole de Montpellier afin de sécuriser une juste rémunération des producteurs et une accessibilité des produits au plus grand nombre
- **L'effectivité de la citoyenneté alimentaire** par l'implication des citoyens dans des dynamiques de démocratie alimentaire, la sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable et la constitution et la mise en réseau de dispositifs de citoyenneté alimentaire
- La mise en place d'une **gouvernance multi-acteurs favorisant les solidarités** et reposant sur deux instances des comités citoyens de l'alimentation dans les quartiers ou communes de la Métropole et un Conseil Alimentaire Territorial.
- **La recherche et la formation** se matérialiseront par une mobilisation des équipes de recherche montpelliéraine par la Chaire Unesco Alimentation du Monde et la constitution d'un laboratoire vivant qui favorisera l'innovation sociale. Ces deux dispositifs suivront et évalueront le projet tout en accompagnant la montée en compétence des professionnels sur les enjeux de démocratie alimentaire et de système alimentaire durable,

Le projet est structuré en deux phases :

- → MATURATION (12 mois) pendant laquelle les hypothèses d'investissement seront évaluées et affinés.
- → OPERATIONNELLE (2024/2030) pendant laquelle le consortium pourra prétendre à des subventions d'investissement comprises entre 2 et 10M€ (co-financement maximal de 50%).

Approvisionnement

Le GT travaille à la mutualisation des commandes à travers notamment la mise en place d'un tableau qui répertorie les approvisionnements des différentes structures. Plusieurs produits ont été identifiés pour lancer l'expérimentation : pommes de terre, pommes, fruits à noyaux

Pour rappel, le choix des approvisionnements est fait par les structure conventionnés mais le Comité Citoyen est au travail pour formaliser ses attentes en termes de produits et de qualité.

Dans le cadre de cette année d'expérimentation, le travail consiste à trouver les fournisseurs et à accompagner l'augmentation des produits livrés sur Montpellier.

En parallèle, un travail sur l'offre sera réalisé à travers la réalisation d'une enquête approfondie auprès des producteurs sur logistique et commercialisation. L'objectif étant de mieux comprendre quelles sont les flux des produits qui arrivent sur Montpellier.

Marie-Clémentine rappelle que dans le cadre du projet Terrasol une étude juridique sur partage du sourcing de la restauration scolaire de Mpt (15500 repas par jour) sera porté par la Ville afin d'identifier les leviers juridiques pour mutualiser la commande publique.

Enfin, il est rappelé que le Comité Citoyen va travailler sur la définition d'une alimentation de qualité et sur le rôle que peut jouer la caisse dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires.

Maxime rebondit sur le sujet en partageant le constat sur les difficultés des fermes maraicher qui approvisionnent la Cagette, notamment sur le recrutement de salariés. Il pose également la question du rôle de la Caisse et du collectif TàV dans les soutien aux agriculteurs.

- ➔ Le Collectif TàV organise le 22 avril une journée sur les **liens entre la caisse alimentaire commune et le monde paysan à la ferme de la Condamine**. MATIN : Comité Citoyen APRES-MIDI : Evènement Grand Public
- ➔ Prochain groupe appro : avril ou mai.

Orientations communes :

Pauline fait état de l'avancement des réflexions sur la gouvernance du collectif. Aujourd'hui nous comptons 101 personnes inscrit.e.s sur le mailing list ainsi que 37 structures partenaires.

Plusieurs questions sont posées :

- Comment on prend les décisions ?
- Comment on le fait évoluer ? Comment on le finance ?
- Est-ce que le collectif TAV est un collectif de circonstances pour le lancement de la Caisse ?

>> Marie-Clémentine: intéressant de faire évoluer le statut juridique mais il se pose la question de choisir s'il faut structurer la caisse ou le collectif, ou les 2 ? Est-ce que le collectif TAV a une raison d'être en dehors de la caisse ?

>> Manu : Trop tôt de donner un statut car en plein apprentissage. Instance qui peut alimenter la réflexion, notamment sur les scénarios d'évolution. On peut défendre la nature des arbitrages sur l'arrivée de nouveaux adhérents dans la caisse. Transparence appréciée sur le financement. Il faudrait quantifier la masse de travail (bénévole et porté par chaque structure), pas que de l'argent, car c'est ce qui porte le système

- ➔ La proposition d'un atelier sur des scénarios de transition des solidarités alimentaire est validé par le collectif.

Les membres de ce collectif pourraient participer à proposer des perspectives de travail qui ne sont pas que de la réflexion de court terme. Ex : comment s'opère la transition entre aide alimentaire et autre chose ?

>> Sébastien : Quelle est la pérennité des financements et notamment du projet TerrAsol ? Quels sont les montants en phase 1 et 2 ? Et comment ça pourrait supporter la caisse ?

--> Le collectif a poussé à cette réponse à l'AMI pour financer la caisse. La dépense pour la caisse n'est pas éligible. On a rebondi en faisant passer d'autres financements de postes dans l'AMI. Pas de certitude que dans la phase de réalisation, les dépenses pour la caisse seront éligibles

>> Laure : ce qui est intéressant, c'est la souplesse, plein de structures de nature différentes pouvaient nous rejoindre.

>> Zélie : Le projet est complexe et le réseau d'acteurs impliqués multiforme. Enjeu pour la FAS est de se tenir au courant de ce qui se passe sur le territoire, relayer auprès des adhérents.

>> Chantal : collectif ouvert même s'il a un fort pilotage à 2 (Marco/Pauline) et ne peut pas durer. Il faut structurer la gouvernance. Par rapport à ceux qui débarquent, le site est là.

>> Geneviève : belle aventure. Plus facile pour les gens qui participent à un tas de choses de voir les résultats. Se demande comment on va faire d'ici quelques mois pour avancer car ça part dans tous les sens (appro, formations, etc.). Pas évident quand on est peu à porter ces projets. Ne voudrait pas que les gens se noient et se découragent.

>> Marco : Il serait intéressant d'impliquer les structures partenaires dans la co-construction d'un budget collectif, aussi bien pour la Caisse que dans son pilotage. Réfléchir à ce que chacun participe, cotisation de subvention par exemple ?

Pour ce qui concerne le pilotage du collectif et de l'expérimentation, il s'agit d'un travail d'aller-retour avec les différentes instances impliquées dans le projet (Comité Citoyen, Collectif TàV et le Conseil Scientifique).